

Commune :
LACANAU (214)

Numéro d'ordre du document
d'arpentage : 3048 A

Document vérifié et numéroté le 02/09/2019
A Bordeaux
Par F. OTTERNAUD géomètre cadastre DGFIP
pour le cadre A, en charge de la mission top
Signé

PTGC
Cité Administrative - Boite 53
Tour B - 14ème Etage
Rue Jules Ferry
33090 BORDEAUX
Téléphone : 05.56.24.85.97
Fax : 05 56 24 86 21

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-signés (3)
a été établi (1) :

- A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
- B - En conformité d'un piquetage : _____ effectué sur le terrain ;
- C - D'après un plan d'arpentage ou bornage, dont copie ci-jointe, dressé
le _____ par _____ géomètre à _____.

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées
au dos de la feuille mise 6463.

_____, le _____

Section : BV
Feuille(s) : 000 BV 01
Qualité du plan : P5 ou CP [40 cm]

Echelle d'origine : 1/2000
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 02/09/2019
Support numérique : _____

D'après le document d'arpentage
dressé

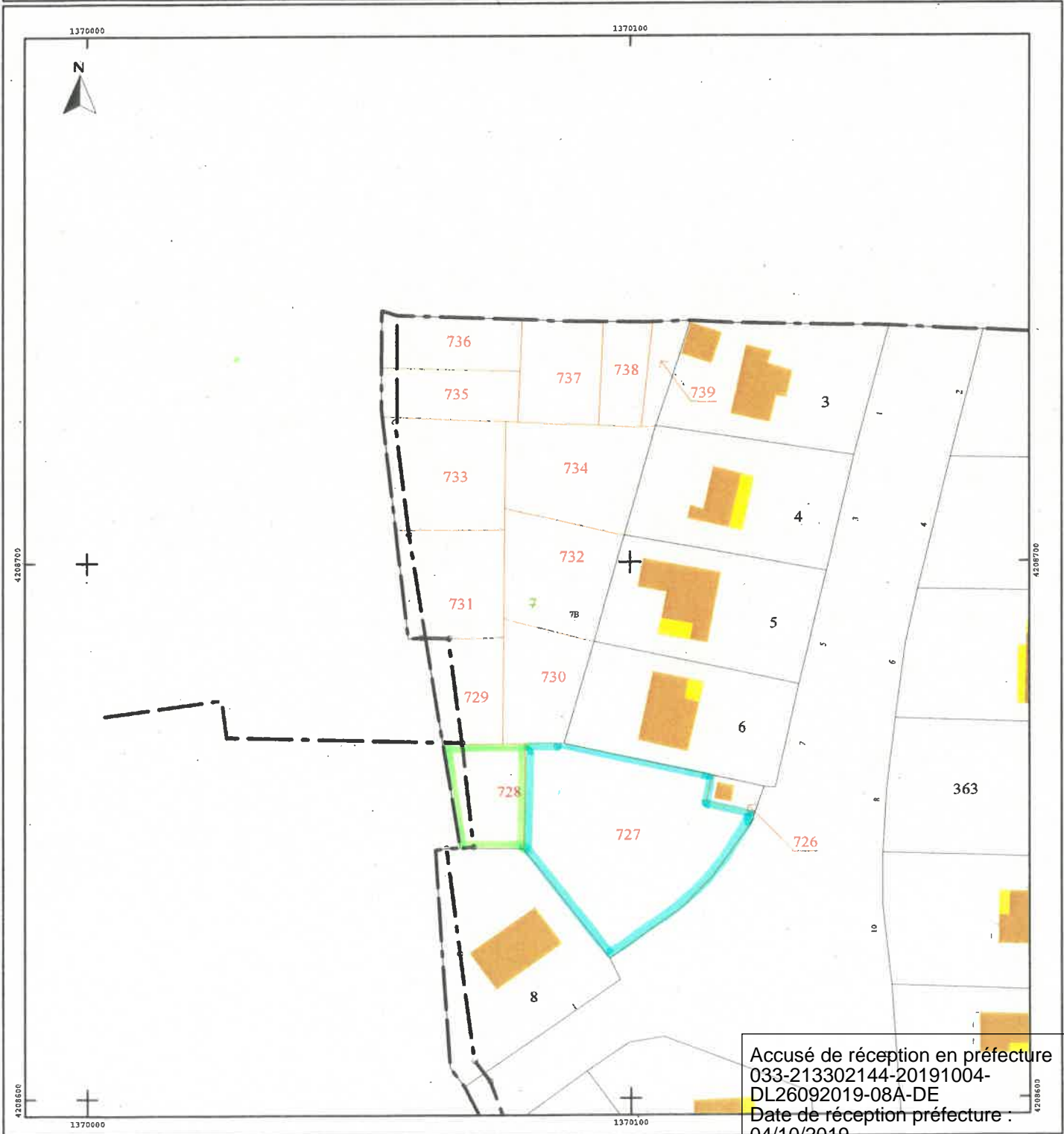
Par ABAC (2)

Réf. :

Le

(1) Rayer les mentions inutilisées. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une acquisition (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien agréé du cadastre, etc...)
(3) Précisez les noms et qualités du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avocat, représentant qualifié de l'autorité expropriante, etc...)

Modification selon les enoncés d'un acte à publier

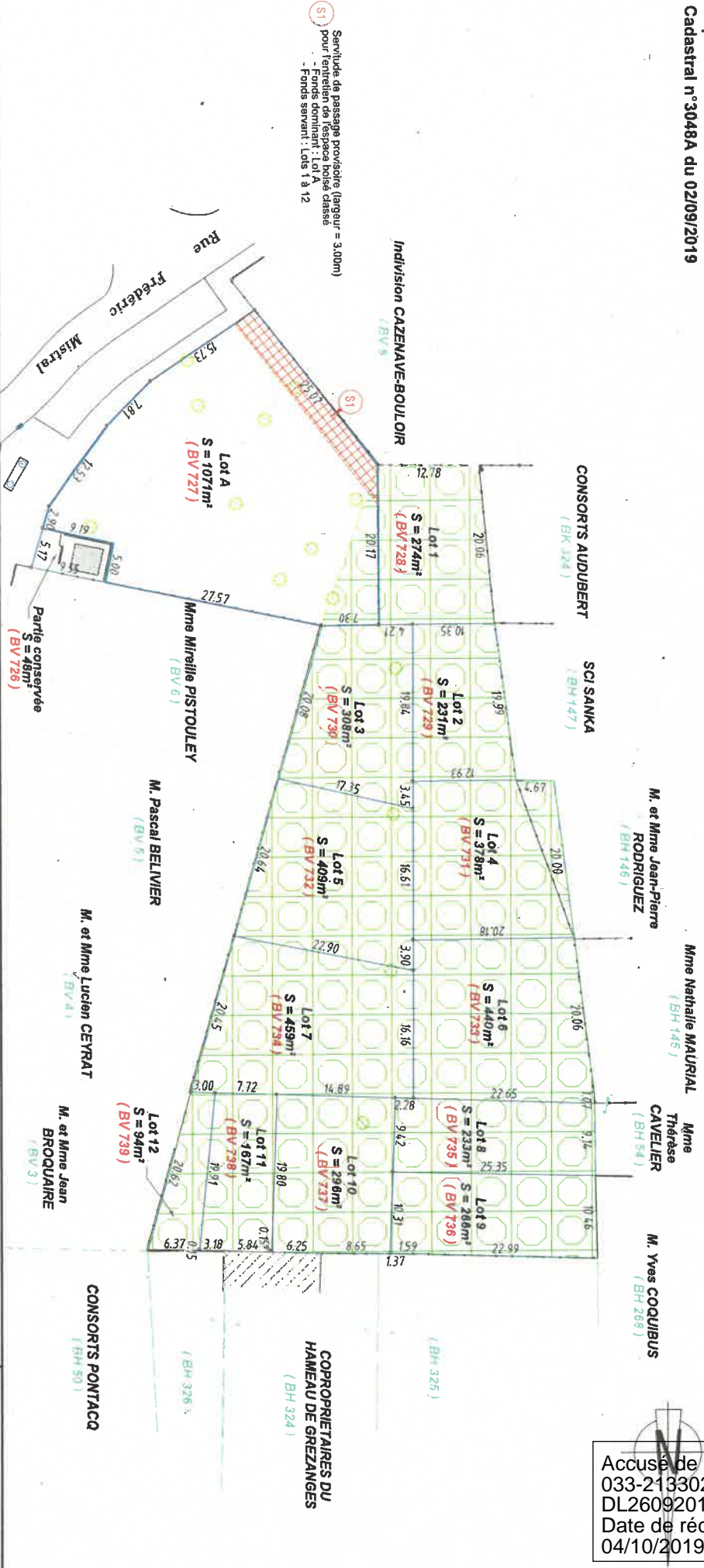


Accusé de réception en préfecture
033-213302144-20191004-
DL26092019-08A-DE
Date de réception préfecture :
04/10/2019

Propriété de la Commune de LACANAU

Sise Avenue Marie Curie et Rue Frédéric mistral
Ancienne Parcelle Cadastree Section BV numéro 7
Cadastrée Section BV numéros 726 à 739
d'après le Document Modificatif du Parcellaire
Cadastral n°3048A du 02/09/2019

PLAN DE BORNAGE APRES DIVISION



Accusé de réception en préfecture
033-213302144-20191004-
DL26092019-08A-DE
Date de réception préfecture :
04/10/2019



JEAN-MARCNIAUSSAT
XAVIER de GOUVILLE
THIERRY NAVARRA
OLIVIER PACHEN

LEGENDE

- Bonne OGE Neon existante
- Bonne OGE plastique nouvelle
- Référence cadastrale
- Application cadastrale figurative
- Clature grillagée
- Limite de loi
- Lampadaire
- ▲ Autre
- Espace bois classé

Dossier n°: A170509
Date: Juillet 2019
Mis à jour le: 16/09/2019
Suivi par: MHD
Responsable: ECG

BOR

ECHELLE : 1/500

33370 - 25 Boulevard de Feyrdeau - CS 30113 - Tél : 05 56 96 72 54 / Fax : 05 57 54 15 -
33130 - 24 Quai du Président Wilson - Tél : 05 56 49 42 64 / Fax : 05 57 12 82 45 -
L'ANJOU Cédex - 33212 - ZI DUMES - BP 30253, 3 Rue Condorcet - Tél : 05 56 63 17 30 / Fax : 05 56 76 84 44 -
33200 - 40 Boulevard du Pyla - Tél : 05 57 15 74 12 / Fax : 05 57 54 15 75 -